

**C***l***M***e***C**

CRAZY MACHINE CHALLENGE

RÈGLEMENT

# SOMMAIRE

## 1 LE CONCOURS

- 1.1 Objectif
- 1.2 La tâche finale 2020

## 2 LES ÉQUIPES

## 3 LA MACHINE

- 3.1 Notion d'étape
- 3.2 Caractéristiques de base
- 3.3 Interventions
- 3.4 Autres considérations

## 4 LE JOUR J

## 5 LES PRIX

## 6 DROIT À L'IMAGE

## 7 CESSION DE DROITS

## 8 RESPONSABILITÉ

## 9 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

# 1 LE CONCOURS

## 1.1 OBJECTIFS

L'objectif du concours est de créer, en moins de 4 heures, une réaction en chaîne délibérément compliquée pour réaliser une tâche finale simple, d'où le nom de "crazy machine"!



## 1.2 LA TÂCHE FINALE 2020

Pour cette première édition, le Crazy Machine Challenge LIVE vous plonge au temps du célèbre et grand inventeur : Léonard De Vinci ! La tâche finale de votre machine folle consistera à reproduire simplement l'une de ses incroyables inventions.

# 2 LES ÉQUIPES

Pour participer, il suffit d'avoir entre 8 et 120 ans ! Tout le monde peut se lancer dans l'aventure.

Votre équipe doit comporter au minimum deux personnes.  
Aucun nombre maximum n'a été fixé!

Les mineurs devront être accompagnés d'une personne majeure.

# 3 LA MACHINE

## 3.1 NOTION D'ÉTAPES

Une étape est définie comme un transfert d'énergie d'un élément vers un autre. Ce transfert d'énergie doit contribuer à la réaction en chaîne. Concrètement, A actionne B, qui lui-même actionne C, et ainsi de suite.

**Exemple:** *une bille glissant sur un plan incliné et venant s'insérer dans une loquette d'un ascenseur en mouvement perpétuel ne constitue pas une étape car ce n'est pas l'énergie de la bille qui a mis en action l'ascenseur. Par contre, si la bille actionne la mise en route de l'ascenseur, il s'agirait bien d'une étape.*

Les réactions qui ne conduisent pas à la tâche finale n'entrent pas en ligne de compte du nombre d'étapes.

Des transferts d'énergie entre objets identiques et successifs ne comptent que pour une seule étape. On considère comme objets identiques des objets qui ont la même taille et la même utilité.

**Exemple:** *faire tomber 50 dominos les uns à la suite des autres ne correspond pas à 50 étapes mais bien à une seule étape.*

La crazy machine devra comporter un maximum d'étapes.

### 3.2 CARACTÉRISTIQUES DE BASE

- La hauteur de la crazy machine ne peut dépasser 2 mètres.
- La surface au sol de la machine ne peut en aucun cas dépasser 3 mètres sur 2 mètres. Elle peut évidemment être plus petite.
- La machine sera disposée sur votre stand de 4m sur 3m et sera visible du public sur 3 faces. La quatrième face vous permettra d'adosser votre machine au stand voisin du vôtre.
- La tâche finale doit être celle imposée par les organisateurs. Elle n'est considérée comme exécutée que si l'étape qui la précède l'actionne sans intervention humaine d'aucune sorte.

### **3.3 INTERVENTIONS**

Une intervention manuelle sur la machine en cas de soucis technique n'est nullement une cause de disqualification. Votre machine devra afficher un maximum de transferts d'énergie (sans limite donnée par les organisateurs), consécutifs ou non, sans aucune intervention dans le but d'impressionner le public.



### **3.4 AUTRE CONSIDÉRATION**

L'utilisation de liquides est autorisée pour autant qu'ils ne soient pas nocifs ou dangereux. Notez qu'aucun raccordement à l'eau courante ne sera fourni. Tout liquide utilisé au cours des réactions en chaîne devra être récolté à la fin des démonstrations.

# 4 LE JOUR J

La Crazy Machine Challenge LIVE aura lieu le dimanche 29 mars 2020 au Lotto Mons Expo à Mons de 10h00 à 18h00 (ouverture au public de 13h à 18h).

La journée s'organisera de la façon suivante :

- 09h30      **Accueil et briefing**
- 
- 10h > 14h      **Construction de la machine sur base du matériel mis à disposition dans chaque stand**  
Les organisateurs fourniront gratuitement les sandwiches et boissons.  
Les lunchs ne seront fournis qu'aux équipes qui auront confirmé le nombre de participants et le choix des sandwiches.  
Des food-trucks seront aussi présents mais seront à charge des participants.
- 
- 13h > 18h      **Ouverture au public**
- 
- 14h > 17h      **Vote du public**  
Le prix sera décerné par le public : il faudra donc présenter votre machine aux passants et leur donner envie de voter pour vous ! Les organisateurs rencontreront aussi chaque équipe pour découvrir leur réalisation.
- 
- 17h30      **Remise de prix**
- 
- 18h      **Démontage de chaque machine, tri des déchets et remise en ordre**
-

# 5 LES PRIX

Toutes les équipes participantes proposant une machine dans les temps impartis recevront une récompense.

Une équipe recevra aussi une récompense suite au vote du public.

# 6 DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de sa communication et de l'utilisation des réseaux sociaux, les organisateurs peuvent être amenés à photographier ou à filmer occasionnellement les participants pendant le concours. Les participants au concours ou leurs représentants légaux s'ils sont mineurs :

- Autorisent expressément les organisateurs à utiliser et diffuser toute photographie ou support audiovisuel fixant l'image et les propos des participants qui seraient réalisés par l'organisation pendant la durée du concours. La présente autorisation vise la diffusion par la voie écrite, électronique ou audio-visuelle et principalement via le site internet du concours, les réseaux sociaux... Les données seront utilisées dans le cadre de la promotion du concours et de l'information au public concernant ces activités ; elles ne seront cédées à des tiers qu'en vue de la réalisation de ces objectifs. Les images sont conservées pendant la durée nécessaire à la promotion des activités.
- Ont pris note qu'ils peuvent retirer le consentement donné ci-dessus à tout moment sur simple demande adressée aux organisateurs ([crazymachinechallenge@gmail.com](mailto:crazymachinechallenge@gmail.com)).

# 7 CESSION DE DROITS

Chaque candidat au concours autorise gracieusement les organisateurs, à titre non exclusif et sans qu'ils aient besoin d'autres formalités que le copyright (nom et prénom de l'auteur / équipe) à reproduire, à représenter et à diffuser, par tout procédé, l'ensemble des éléments composant sa machine (plans, perspectives, textes, croquis, photographies, portfolios, schémas, note, etc.), en tout lieu public ou privé, à des fins promotionnelles, institutionnelles, publicitaires, sur tout support numérique tels que des sites internet, réseaux sociaux ou sur tout support.

Par conséquent, chaque candidat renonce expressément à percevoir une quelconque rémunération du fait de l'utilisation par les organisateurs ou ses partenaires, dans les conditions prévues au présent règlement, de l'ensemble des éléments composant sa machine, ou des images, vidéos et données obtenues dans le cadre du concours.

Les participants au concours déclarent expressément accepter que leurs idées soient mises en œuvre librement par les organisateurs. Ils déclarent avoir pleinement conscience et reconnaissent que, dans le cadre de la mise en œuvre desdites idées, les organisateurs pourront librement amender, modifier ou compléter les idées retenues, et que les organisateurs sont seuls titulaires de tous les éventuels droits, en particulier droits de propriété intellectuelle, en lien avec la formalisation et la réalisation concrète des propositions retenues.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de préjudice résultant d'une négligence de la part du candidat et concernant la protection de la propriété intellectuelle ou industrielle.

# 8 RESPONSABILITÉ

La responsabilité des organisateurs est strictement limitée à la délivrance des prix, définis au présent règlement, à condition qu'ils aient été valablement gagnés, conformément aux dispositions du présent règlement. Les organisateurs ne sauraient encourir une quelconque responsabilité en cas de survenance d'un cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté rendant impossible le déroulement normal du concours ou la délivrance des prix, ou si les circonstances l'exigent, s'ils étaient amenés à écourter, proroger, annuler le Concours ou à en modifier les conditions.

La participation de tout candidat se fait sous son entière responsabilité, ou celle de ses représentants légaux s'il est mineur.

# DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- La participation des candidats implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.
- La remise des prix ne peut donner lieu à aucune contestation.
- Les participants au concours autorisent les organisateurs à publier toutes informations concernant leur projet ainsi que les supports média où ils figurent.
- Les équipes sont tenues de respecter les lieux en les rendant tels qu'ils étaient à leur arrivée.

**SURTOUT, N' OUBLIEZ PAS DE VOUS AMUSER  
ET DE LAISSER LIBRE COURS À VOTRE CRÉATIVITÉ!**



